Programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): **- (2001)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-643004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie

Petits et gros consommateurs: l'économie suisse doit jouer le jeu!

Lors du lancement de SuisseEnergie, le 30 janvier dernier, Rudolf Ramsauer, président de l'AEnEC (Agence de l'énergie pour l'économie) a affirmé la volonté des milieux économiques de soutenir les objectifs de la Confédération en faveur du climat et d'une politique énergétique durable. Les mesures volontaires prises dans le secteur économique seront déterminantes à cet égard.
Dans le cadre du nouveau programme SuisseEnergie, l'Agence de l'énergie pour l'économie s'est engagée à poursuivre les activités des secteurs industrie, services, arts et métiers, et à se charger des conventions prévues par les lois sur l'énergie et le CO_2. Des négociations sont en cours pour inclure dans l'Agence les propriétaires immobiliers.

L'enjeu de la taxe CO_2

La nouvelle loi sur le CO_2 a pour but de réduire les émissions de CO_2 de 10% jusqu'en 2010 par rapport au niveau de 1990. Pour atteindre cet objectif, la loi prévoit l'introduction, au plus tôt dès 2004, d'une taxe sur les énergies fossiles, mais seulement s'il s'avère - et cela est prévisible (cf. graphique) - que les mesures volontaires sans incitation financière ne suffisent pas. Les modalités d'application de la loi sont encore à définir. Cependant, pour les consommateurs de mazout et de gaz, il est certain que cette taxe sera douloureuse.

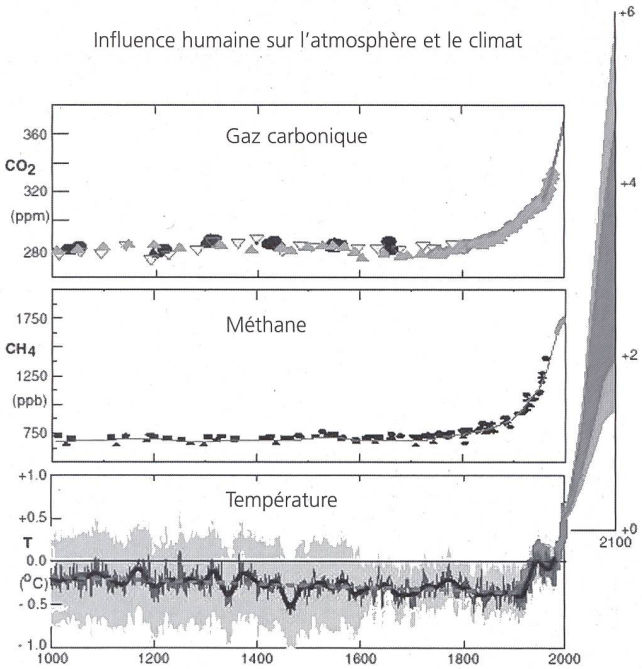

La loi CO_2 prévoit la possibilité d'exempter de la future taxe les gros consommateurs d'énergie et les groupements d'entreprises qui auront atteint un certain résultat global de diminution des émissions de CO_2, via un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique.
Un des moteurs principaux du programme SuisseEnergie pour les entreprises réside donc dans la perspective de pouvoir être exemptées de la dite taxe. Mais il n'y a pas que cela. L'amélioration de l'efficacité énergétique par la baisse de la consommation d'énergie, y compris d'électricité, est aussi visée. Elle doit être encouragée car elle va de pair avec une meilleure rentabilité de l'entreprise.

Stratégie

La stratégie de l'Agence de l'énergie repose donc sur les mesures volontaires et passe par la constitution de groupements d'entreprises qui définissent ensemble des objectifs communs d'économie d'énergie, ce qu'on appelle des conventions volontaires d'objectifs.
Une nouvelle chance s'ouvre ici pour de nombreuses entreprises. Qu'elles négocient avec l'Agence et l'OFEN (Office Fédéral de l'énergie) des conventions d'objectifs amenant à des économies d'énergies continues au sein d'un groupement, et elles pourront être exemptées de la taxe. Il faut compter sur un objectif de réduction moyenne annuelle de 1 à 2% des émissions (en valeur absolue).
Il y a deux types de groupements possibles, classés selon la consommation d'énergie:

- Groupements de gros consommateurs, entreprises du secteur industriel ou des services
- Groupements de PME

Avec les gros consommateurs, le groupe réunit les responsables techniques des entreprises qui définissent un but commun à atteindre, en terme d'efficacité énergétique et de limitation des émissions de CO_2 sur un certain nombre d'années. Les entreprises doivent apporter la preuve que les mesures réalisées ont eu les effets escomptés.
Les groupements de Petites et Moyennes Entreprises (PME) peuvent être créés en passant par les associations professionnelles qui sont réparties par branche (p.ex. hôtellerie, boulangerie, industrie des machines, etc.) ou par régions (chambres de commerce ou d'autres associations régionales). On peut aussi créer un groupement ad hoc constitué par des entreprises locales.
Pour faciliter la tâche des PME qui ne peuvent pas mettre les mêmes moyens techniques à disposition que les grandes entreprises, les progrès seront mesurés simplement par *benchmarking*, en analysant l'évolution de la consommation spécifique (cf. exemples ci-dessous).
Comme avec Energie 2000, l'AEnEC profitera du réseau d'ingénieurs conseils qui soutiennent les entreprises dans leurs efforts pour la diminution de leur consommation et de leurs dépenses énergétiques. Chaque groupement bénéficiera des conseils de l'ingénieur ou modérateur qui fournira des prestations de conseil aux membres. Dès aujourd'hui, SuisseEnergie encourage les entreprises et associations souhaitant s'engager de façon plus dynamique en faveur du développement durable.

Exemples

Pour l'heure, près de 30 groupements ont été constitués (banques et industries dans plusieurs cantons, grands hôtels à Bâle et Zurich, etc.). Plusieurs associations des arts et métiers

au niveau Suisse ou cantonal sont en passe de constituer des groupements par convention d'objectif avec l'Agence de l'énergie. Un exemple est celui de l'action de FROMARTE (les Artisans suisses du fromage), déjà engagée avec Energie 2000. A la suite d'une campagne comprenant l'établissement de la comptabilité énergétique des membres de l'association, il a été possible de réunir 235 comptabilités énergétiques qui ont permis de fixer une valeur moyenne et une valeur-cible de consommation (*benchmarking*: cf. graphique des fromageries). Un groupe de 150 fromageries de l'Emmental bernois et de Suisse centrale se constitue sur une convention d'objectif, association «coachée» par un ingénieur agréé par Suisse-Energie.

Chiffre énergétique en kWh par tonne de lait et par année

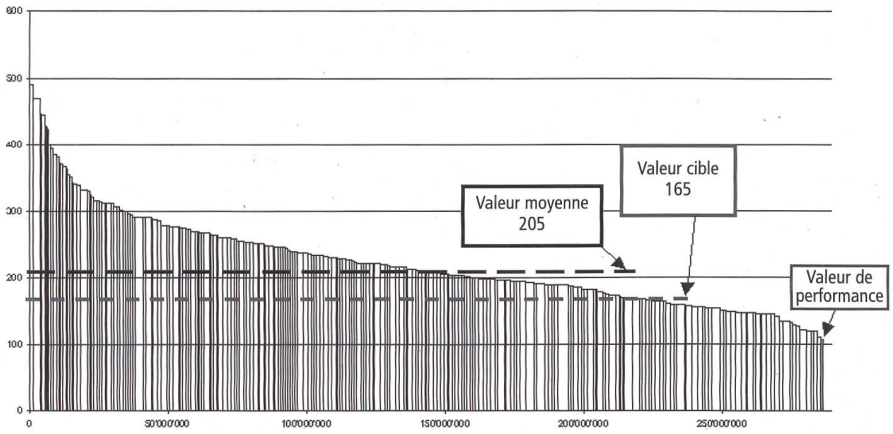

Les avantages de l'Agence

Devenir membre de l'Agence de l'énergie représente toute une série d'avantages. En terme de coûts essentiellement, puisque les conseils de l'Agence consistent à faire fondre la facture énergétique et également à exempter les entreprises de la taxe CO_2. Avantages ensuite à travers les groupes: des mesures plus efficaces sont identifiées et concrétisées et des politiques d'achats groupés sont mises en place.
Avantages encore en terme d'innovation et d'organisation: au niveau politique, les entreprises citoyennnes trouvent ici un moyen de participer à la concrétisation d'une politique de l'énergie et de l'environnement, tout en gardant leur marge d'autonomie, puisque chacun peut décider des mesures à prendre, et que l'Agence de l'énergie, organisation svelte par excellence, évitera les pièges de la bureaucratie.
Avantage en terme d'image enfin: avec les mesures volontaires, l'économie suisse fournit des prestations de manière groupée, et rend superflues de nouvelles réglementations.
L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) a été créée en novembre 1999 par des producteurs et fournisseurs d'énergie, des organisations de gros consommateurs d'énergie comme l'industrie des machines ou la Société suisse des entrepreneurs. L'Agence est sous le patronage des principales organisations économiques du pays (economiesuisse, USAM).

Son directeur actuel est Max Zürcher. Franz Beyeler en est le chef marketing-communication et Christoff Muggli le responsable développement et stratégie.
Sur le terrain, l'Agence couvre deux régions: la Suisse centrale et orientale, représenté par Thomas Bürki et la Suisse occidentale, représenté par Charles Weinmann.

Zoom sur la démarche proposée aux entreprises

Résumé du cahier des charges qui lie les groupements d'entreprises à l'Agence de l'énergie dans le cadre des mesures volontaires

A. Démarche de mise en action d'un groupe de gros consommateurs (modèle énergétique)

- création d'un groupement d'entreprises volontaires
- détermination du potentiel d'économie
- définition d'un objectif commun de diminution des émissions de CO_2
- check-up énergétiques
- réalisation des mesures d'économie d'énergie
- réunions du groupe pour des échanges d'expérience
- cycle annuel de comptes rendus de mesures réalisées
- évaluations des consommations totales, contrôle
- exemption de la taxe CO_2

B. Démarche de mise en action d'un groupement de PME (modèle benchmark)
- création d'un groupement d'entreprises volontaires
- établissement des comptabilités énergétiques et des valeurs de consommation spécifique
- détermination du potentiel d'économie du groupement
- objectifs d'économies énergétique pour chaque membre
- check-up énergétiques: liste des mesures d'amélioration
- réalisation des mesures d'économie d'énergie
- cycle annuel de déclaration des comptabilités énergétiques par les entreprises*
- évaluations des consommations totales, comparaisons avec les valeurs-cible, contrôle
- exemption de la taxe CO_2

C. Prestations de l'Agence
- élaboration des conventions d'objectifs pour les branches
- visites d'entreprises, check-up
- exploitation optimale
- garanties de performance
- échanges d'expérience, cours
- catalogue de mesures d'améliorations standard
- achats groupés
- controlling et reporting*
- publication de bons exemples.

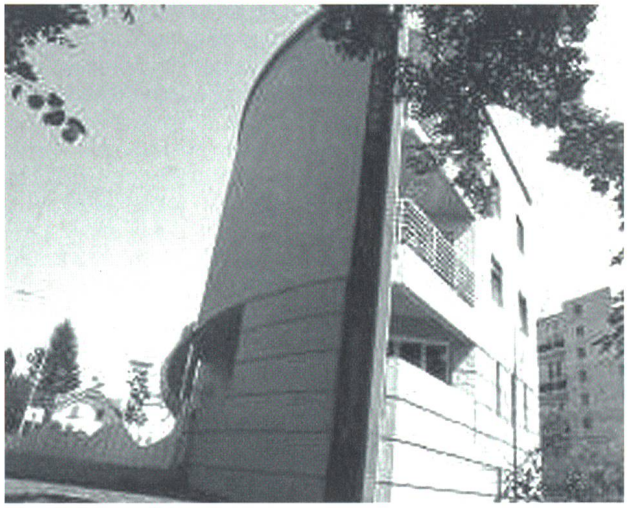

Les Auberges de jeunesse suisses (La Chaux-de-Fonds p. 8 et Sion ci-dessus) vont constituer un groupement énergétique

* Ces tâches seront traitées essentiellement par internet.

CISBAT 2001
International Conference
Solar Energy in Buildings
Ecole Polytechnique Fédérale
Lausanne

3 et 4 octobre 2001

La conférence internationale CISBAT 2001 a pour but:
- de faire le point sur l'utilisation de l'énergie solaire dans les bâtiments
- de présenter les derniers résultats de la recherche et du développement
- de permettre le transfert de ces connaissances vers la pratique
- de favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs de la construction.

Elle s'adresse aux architectes, ingénieurs, industriels, maîtres d'ouvrages, pouvoirs publics et chercheurs de Suisse et d'Europe.

INSCRIPTIONS
Renseignements complémentaires:
par fax au 021 693 27 22
par e-mail: lesopb@epfl.ch
par internet: http://lesowww.epfl.ch